

# PARIGNY

Bulletin  
Municipal  
N°36

Année 2023



# Sommaire

## Vie municipale

L'édito du Maire	p.1
Buget	p.2
Cimetière	p.3
Urbanisme	p.4-5
Logement communal	p.6
Embellissement du village	p.7
Voiries et Conduite d'eau	p.8-9
Nos agents communaux	p.10
Journées du Souvenir	p.11
Concours de fleurissement	p.12

## Vie sociale

Don de sang - Défibrillateur	p.13
Etat-civil	p.14
Interview Mme Gouttebaron	p.15
Maison de la Famille	p.16
Mutuelle	
Atelier gym et mémoire	p.17

CAS	P.18
Ecole	p.19
Carnaval-Fête des lumières	p.19-20
Bien vivre à Parigny	p.21
La vie à l'école	p.21 à 23

## Vie pratique

	p.24 à 28
Les démarches administratives	
Infos services Parigny	
Numéros utiles	

## Espace associations

p.29 à 36

## Actus

p.37-38

## Annonces

p.39 à 45

## Calendrier des manifestations

p.46

L'Equipe municipale remercie tous les annonceurs qui financent la réalisation de ce bulletin.

### Votre Mairie

Tél. 04.77.62.06.55

Email : [mairie@parigny.fr](mailto:mairie@parigny.fr)

Horaires d'ouverture :

- ouvert du lundi au vendredi  
de 8h à 13h  
sur RDV l'après-midi

*L'information de votre commune  
dans votre poche*



Téléchargez gratuitement l'application



Directeur de Publication : Dominique BRUYERE  
Réalisation : Commission contact  
Impression : AURAPRINT  
Imprimerie LES ARTS GRAPHIQUES  
42840 Montagny

## Edito du Maire



Mes chers concitoyens,

C'est toujours avec le même plaisir que je m'adresse à vous par ce 36ème bulletin municipal et j'ai l'honneur cette année de vous signer mon 20ème édito.

C'est l'occasion, accompagné de mon équipe, de vous rendre compte de notre implication sur l'année écoulée mais aussi des projets qui nous animent.

Nous débutons cette nouvelle année avec tranquillité, une qualité de services renouvelée suite à plusieurs recrutements en réponse aux départs.

Pour mieux vous informer, nous ne sommes qu'au commencement de la construction de notre site internet. L'équipe reste plus que jamais mobilisée de manière à l'adapter à vos attentes. Au quotidien, restez connectés aux actualités de votre village avec l'application Panneapocket.

La stabilisation des dotations d'Etat induite par les efforts fiscaux redonnent à notre budget un rééquilibrage des capacités de financement. Celles-ci permettent deux volets. Le premier, par souci de sagesse, est de prioriser la réhabilitation de nos bâtiments communaux et ainsi répondre aux enjeux d'aujourd'hui notamment en matière énergétique. Le deuxième, par souci de bon sens, nous nous devons de préparer l'avenir en relançant une stratégie d'évolution.

Notre modification du Plan Local d'Urbanisme permet l'arrivée de nouveaux habitants par la création d'un lotissement, mais aussi l'implantation d'une entreprise amenant 150 emplois. Notre commune peut se flatter d'être la seule commune de Roannais Agglomération à avoir plus de salariées que d'habitants.

Les orientations législatives nous redonnent une capacité de constructions nouvelles préservant l'avenir.

Aujourd'hui, le cadre de vie se doit d'intégrer les préoccupations environnementales. Comme nous nous étions engagés, nous poursuivons notre programme de plantation, une naissance = un arbre.

Chaque année, nous encourageons les habitants qui se mobilisent pour embellir notre village, notamment à travers le concours de fleurissement. Dans ce même esprit, nous allons tester les possibilités de récupération d'eaux pluviales pour l'arrosage. L'arrivée de nouveaux Parignyciens favorisera la belle dynamique de notre groupe scolaire. Dans cette perspective, l'agrandissement de la cour devient nécessaire.

L'entretien de nos infrastructures reste essentiel au quotidien. La voirie est un poste important dans nos investissements comme en entretien courant, mais indispensable à toutes et tous.

Pour les années à venir les perspectives restent ouvertes.

Un nouveau lotissement sera possible. La réhabilitation de l'hôtel Norton redevient d'actualité à court terme. Les agrandissements ou les créations d'activités économiques restent envisageables bien que beaucoup plus encadrées.

J'espère que l'année 2024 nous permettra de belles rencontres et de mener à bien les projets pour notre beau village.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos élus communaux et membres de la commission d'action sociale pour leur dévouement.

Je félicite nos agents municipaux administratifs, scolaires et techniques pour la qualité du travail accompli au quotidien.

Tous mes compliments pour les bénévoles de nos associations qui animent notre commune.

Au nom du conseil municipal je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, mes plus sincères vœux de réussite, de sérénité, de bonheur et bien sûr de santé pour la nouvelle année.

Bien à vous,

Dominique Bruyère

### FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Budget Prévisionnel 2023	
Charges à caractère général	169 195,52	30 %
Charges de Personnel	242 000,00	44 %
Atténuation de produits	51 000,00	9 %
Autres charges de gestion	67 510,00	12 %
Charges financières	16 500,00	3 %
Charges exceptionnelles	1 000,00	0,18 %
Amortissement	11 000,00	2 %
	<b>558 205,52</b>	

FONCTIONNEMENT RECETTES	Budget Prévisionnel 2023	
Exédent antérieur reporté	46 105,52	8 %
Remboursement Personnel	15 000,00	3 %
Produits de service	24 500,00	4 %
Impôts et taxes	423 000,00	76 %
Dotations et participation	37 000,00	7 %
Autres produits de gestion courante	12 000,00	2 %
Mandat annulé	600,00	0,10 %
	<b>558 205,52</b>	

### INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES	Budget Prévisionnel 2023	
Remboursement emprunt	56 277,93	13 %
Immobilisations corporelles	270 754,35	64 %
Reversement taxe aménagement	15 000,00	4 %
Déficit d'investissement	81 867,12	19 %
Caution	500,00	0,12 %
	<b>424 400,00</b>	

INVESTISSEMENT RECETTES	Budget Prévisionnel 2023	
Emprunt	145 000,00	34 %
Dotations fonds divers	105 000,00	25 %
Affectation	82 000,00	19 %
Dépôt cautionnement reçu	500,00	12 %
Opération ordre	10 000,00	3 %
Subvention équipement	80 900,00	19 %
	<b>424 400,00</b>	

### Investissements réalisés

Remboursement capital : 53 964,24 €

Modification simplifiée du PLU : 8 264,64 €

Cimetière : 10 260,00 €  
*reprise concessions échues 1ère tranche*

Aménagement du bourg : 6 092,40 €  
*Création de trottoirs vers l'église*

Raccordement coffret pour le marché et  
Panneau EP extinction lumières : 741,42 €

Travaux bâtiments : 6 223,36 €

*Désembouage chauffage de l'école, entretien radiateurs école, main courante logement communal, réhabilitation portes de l'église*

Équipement mairie : 5 786,88 €

*Tables salle du conseil, ordinateur et logiciel mairie*

Équipements divers : 2 220,56

*Chauffe-eau groupe scolaire, rideaux salle du conseil, jeux extérieurs, caisson marie et téléphone*

Équipement école : 4 604,16 € + lits

*Achat ordinateurs, chaises pour maternelles, lits superposés*

## Cimetière

### Reprise de concessions en état d'abandon

#### Pourquoi une telle opération ?

Le Maire est chargé d'assurer la sécurité dans les cimetières et de veiller à l'absence de monuments funéraires menaçant ruine; il doit également veiller à disposer au sein de la commune d'un nombre suffisant de concessions pour pouvoir répondre au besoin de sa population.

La commune de Parigny a lancé en 2020 une procédure de reprise de concession en état d'abandon.

En effet, certaines concessions présentes au cimetière sont très dégradées (cuve funéraire qui s'affaisse, pierre tombale fendue, fissurée...) ou ne sont plus entretenues depuis de très nombreuses années.

37 concessions ont été relevées comme en état d'abandon dans le cadre de la procédure initiée en 2020. Après plus de trois ans de procédure, le Conseil Municipal a approuvé la reprise de 37 concessions. Un plan situant ces concessions a été affiché au cimetière.

#### Que se passe-t-il après la phase administrative ?

Après avoir approuvé la reprise des concessions en état d'abandon, la commune peut faire procéder par des opérateurs funéraires habilités à la dépose des ouvrages et à la remise à nue de l'espace qu'elle a précédemment concédée.

Les restes des ossements des différentes concessions abandonnées sont placés par les professionnels dans l'ossuaire communal. (nouvellement installé)

La commune peut ensuite concéder les espaces libérés au sein du cimetière.

La commune a confié les travaux de reprise à l'entreprise funéraire SANTI de Thizy les Bourgs.



Les travaux se déroulent sur 2 ans en 2023 et 2024.

25 emplacements ont été ainsi repris en septembre 2023, les 12 autres (procédure en cours) le seront en septembre 2024.

## Modification Simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 03/05/2023, le Maire de la commune a prescrit l'ouverture du projet de révision simplifiée du P L U de la commune.

Il s'agissait tout d'abord d'adapter le projet communal établi en 2019 à la réalité du terrain en 2023. En effet, certains objectifs communaux ont évolué et notamment la volonté de développer le cœur du bourg à proximité de l'école.

Cette procédure avait pour objectifs

### 1) La modification des O A P (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Inverser les dates pour l'ouverture à urbanisation des O.A.P. du «centre du bourg» et de la «grande prairie» .

En effet l'opération d'aménagement du secteur « centre bourg » de par son emplacement au centre du village et sa proximité immédiate avec le groupe scolaire devenait un élément primordial pour l'attrait et la dynamisation du cœur de la commune.

Enfin l'ouverture d'une nouvelle rue permettra aux enfants de l'école de rejoindre le city stade en toute sécurité, sans avoir à longer, comme actuellement, la RD45.

### Localisation des orientations sectorielles après modification



① Centre bourg      ② La grande prairie      ③ Les hauts du bourg

## Urbanisme

### 2) La modification des parcelles préemptées par la commune sur les emplacements N°1 et N°3

Parcelles non préemptées
  Parcelles préemptées



### 3) La modification de divers points de règlement

Il s'agissait de modifier quelques points afin de conformer le règlement de PARIGNY aux règlements des autres communes de Roannais Agglomération. Cela a pour but d'uniformiser les PLU en vue d'un futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Ces modifications permettront une instruction plus facile par le service A.D.S. (Autorisation de Droits des Sols), de Roannais Agglomération.

Le dossier de projet du P.L.U. a été mis à la disposition du public du 21/08 au 22/09. Il n'a fait l'objet d'aucune observation, et a été validé lors du conseil municipal du 26 septembre 2023.

## Réhabilitation du logement communal

Premières réflexions sur le devenir de ce logement (1er étage de la Maison des Associations) devenu vacant depuis septembre 2021.



La commune a souhaité réaménager cet appartement en y améliorant le confort intérieur, avec la mise aux normes actuelles de sécurité, le moderniser afin de le destiner à la location pour une famille.

C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre d'un programme global de revitalisation du centre du village.

◆ Lancement de la réflexion en septembre 2021, visite sur le site, informations, procédures et démarches.

◆ Pré-étude de faisabilité avec l'aide du S.A.G.E. (Service d'Assistance à la Gestion Energétique) du SIEL 42 Territoire d'Énergie, et estimatif des travaux à réaliser en février 2022.

◆ Répertorier les finances mobilisables (Région Auvergne-Rhône-Alpes, département, SIEL)

◆ Montage du dossier en parallèle de la rédaction des plans projets, du dossier de consultation des entreprises (D.C.E.), des C.C.T.P. (Cahier des Clauses Techniques Particulières) pour chaque corps de métiers susceptibles d'intervenir dans cette rénovation (Plâtrerie, Menuiserie, plomberie, électricité)

◆ Transmission du dossier

Des travaux préparatoires (démolitions de cloisons, rebouchage de trous, nettoyage) seront réalisés par les agents techniques de la commune (décembre 2023).

La CAO (Commission d'Appel d'Offres) se réunira mi décembre pour étudier les offres reçues, choisir les prestataires et lancer les bons de commandes. (début des travaux courant 1er trimestre 2024 durée approximative 6 mois).

## Embellissement du village



Par souci d'économie, nous avons sélectionné quelques plantes moins gourmandes en eau et d'autres moins onéreuses telles que les jachères dans les jardinières des croix.



Peinture des portes de l'Eglise

## 1 naissance, 1 arbre

Cette fin d'année, nous renouvelons l'opération 1 naissance, 1 arbre pour les naissances de 2022 soit 10 arbres à planter.

Nous avons défini différents lieux, Chantalouette pour des noyers et châtaigniers, le bourg, les espaces jeux city stade et square Henri De Brosse où nous devons créer de l'ombre pour les jeunes enfants avec des mûriers platanes, paulownias et érables.

Cela nous a permis de nommer 3 chemins :

- Allée des Noyers (Chantalouette)
- Impasse des Châtaigniers (Chantalouette)
- Chemin des Lauriers (Rue de l'Etang)



Paulownia

Mûrier Platane



Nous espérons que nos arbres seront aussi beaux dans quelques années !

## Nos voiries

Il paraît simple de retenir chaque année une voie à rénover. La pratique est plus difficile. Elle est liée avant tout aux demandes de subventions qui sont nécessaires au financement. Ainsi par exemple, à la fin de l'année 2023, nous devons envisager la voirie qui sera entretenue en 2026.

A l'été 2023, nous avons fait un point sur l'état de tous les chemins, routes et rues de notre commune avec le technicien de Roannais Agglomération pour mesurer les zones dégradées.

En cas de détérioration mineure, tels que les nids de poule, les bordures érodées ou les fissures, nous effectuerons du juste à temps. C'est-à-dire que nous réparerons l'enrobé abimé par ragréage. La charge financière sera débitée sur le compte de fonctionnement, donc à la seule charge de la commune et sans récupération de TVA. L'objectif est de préserver la chaussée afin de limiter d'éventuelles aggravations.

En ce qui concerne la réfection complète des bandes de roulement, nous avons la chance de faire partie d'un département qui soutient encore les petites communes en abondant pour part aux travaux importants. Les aides ont baissé avec le temps, du fait de la croissance importante de la charge des aides sociales pour celui-ci. Pour ordre de grandeur, pour une aide allant jusqu'à 60 000 € voilà dix ans, elle est de 12 000 € aujourd'hui. Cette aide est néanmoins indispensable à notre budget. Elle doit être demandée avant le 31 décembre de l'année en cours pour utilisation dans les 2 années suivantes au prorata de la dépense réelle.

En 2024, nous utiliserons l'enveloppe du programme 2021 et 2022 pour la première tranche de la rue de l'Étang. En 2025, nous engagerons l'enveloppe de subvention de 2023 pour la 2ème tranche.

Chaque fois que nous rénovons, nous prévoyons le renforcement des parties latérales pour éviter les affaissements causés par les véhicules lourds. Sur ces gros travaux, nous encaissons la subvention départementale sur facture acquittée. Deux ans plus tard, la commune récupérera le FCTVA. Les voies départementales telles que le CD45, le CD 207, le CD75 et le CD43 restent à la charge du département.



Rue de l'étang

## Borne aire de retournement et camping car

Notre attention a été interpellée à de nombreuses reprises sur la mise à disposition des ressources en eau potable et électricité aux camping-caristes dont certains stationnent «longtemps» et de fait ont une «forte» consommation d'énergies.

Cette aire a été réalisée dans le cadre du projet global de la réfection du Bourg en 2017. Elle comprend deux places avec 2 robinets poussoirs et 2 prises «spéciales» nomades

## Renouvellement de la conduite de distribution d'eau potable

Suite à deux casses survenues successivement en avril et novembre 2021, une expertise a été réalisée sur les conduites de distribution.

La conduite analysée datant de 1974, présentait de fortes marques de corrosion par le sol. Les épaisseurs résiduelles des parois externes étaient comprises entre 0,69 et 1,71mm, alors que l'épaisseur initiale était de 8,1mm.



Les travaux ont consisté:

- ❖ Au décapage de la terre végétale et stockage le long du chantier sur 12 m de large.
- ❖ Aux travaux de terrassement en tranchée, déblai et évacuation des matériaux extraits impropres au remblai, suivi d'un remblai compacté par couches successives de 30 cm.
- ❖ A la fourniture et pose de 540 mètres de conduite en fonte ductile série eau potable de diamètre 400 mm, revêtement extérieur polyéthylène pour terrains agressifs, sous domaine privée (champs).
- ❖ Aux raccordements sur la conduite Fonte 400mm existante de part et d'autre du tronçon concerné.



Le terrassement et la pose de la conduite ont été effectués sur les parcelles 46, 49 et 58 au cours du mois d'avril. La remise en état des terrains et le ré-engazonnement ont été réalisés. Des plots bleus de signalisation de la conduite ont été mis en place en limite des parcelles afin de conserver visuellement la position de la conduite sur les terrains. Les travaux étaient programmés et financés par la Roannaise de l'eau.

L'idée d'installer un monnayeur avait été étudiée mais cela est coûteux et complexe à mettre en place, environ 8 000 € (sans les frais de maintenance).

Les dépenses communales pour l'eau potable et l'électricité à cette borne s'élèvent à environ 600 € par an y compris le coût des abonnements, soit plus de 10 ans pour amortir les frais d'installation d'un monnayeur.



## *Nos agents communaux*

La commune de Parigny emploie sept agents afin d'assurer les divers services. Quels que soient leurs tâches, leur statut ou leurs horaires; ils sont toutes et tous indispensables au bon fonctionnement de la vie communale.

**Au pôle administratif**, nous avons désormais une personne titulaire au grade de rédacteur après sept années de turn over de différentes remplaçantes.



Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie Hermann et ses vingt ans d'expérience qui nous a rejoint le 9 octobre dernier.

Elle est secondée à raison de sept heures par semaine, sur certaines tâches chronophages par Monique Gambau, contractuelle avec trente-trois années d'expérience, qui est arrivée le 1er décembre dernier et à qui nous souhaitons également la bienvenue.

La municipalité tient à remercier particulièrement l'agent titulaire qui a occupé ce dernier poste pendant six ans.

**Au pôle scolaire**, Françoise Leffy et Christine Candaele, toutes les deux titulaires avec une ancienneté respective de vingt-quatre et six ans, assurent les deux postes d'ATSEM, de périscolaire et d'entretien des locaux municipaux. Elles sont secondées



en temps périscolaire, à raison de neuf heures trente par semaine travaillée, par Laurine Deloire, contractuelle depuis la rentrée scolaire à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous tenons à remercier Christiane Lépinasse qui assurait ce dernier poste depuis cinq ans après sa mise en retraite suite à ces trente-cinq ans de service en tant qu'ATSEM.

**Pour le pôle technique**, Patrick Devis est titulaire depuis sept ans. Les missions très variées, allient différents corps de métier : serrurerie, plomberie, électricité et entretien des bâtiments et des espaces verts.

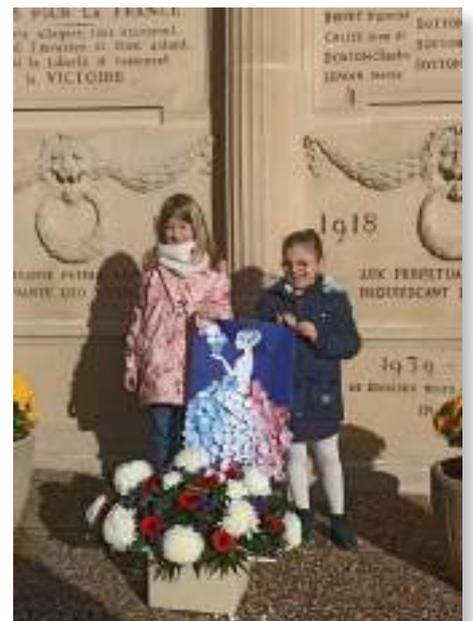
Nous devons aussi remercier Maurice Chaize qui a occupé ce dernier poste ces trois dernières années et nous a transmis de nombreux conseils de par son expérience de professionnel paysagiste. Cette année a été marquée par des départs qui nous touchent et par des recrutements qui ont beaucoup mobilisé l'équipe municipale.

## *Journées du souvenir*



La cérémonie qui s'est déroulée le 8 mai a commémoré le 78ème anniversaire de la victoire de 1945 et a rendu hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre. En cette occasion très particulière Mr Le Maire a donné lecture du message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire.

Le 11 novembre, le village de Parigny accomplissait son devoir de mémoire. Mr Dominique Bruyère, maire, a rendu hommage à nos morts pour la France, faisant écho aux propos de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire.



A nouveau une belle implication de l'école. Une partie des élèves a interprété la Marseillaise a capella sous la direction de Mr Chomette, directeur de l'école. Les élèves de Mme Uros ont fabriqué une magnifique Marianne que vous pouvez admirer sur la devanture de la Mairie.

*«Se souvenir de la guerre, c'est entretenir la Paix»*

## Concours de fleurissement

Pour cette 3ème année, nous avons ajouté la catégorie «Jardinières insolites» afin de minimiser l'arrosage et le coût pour les participants.

5 inscriptions pour les maisons fleuries et 2 pour les jardinières insolites qui ont fait preuve d'originalité.

Le jury composé d'un professionnel du métier, Michel Vassoille, Marie-Claude Motet, conseillère municipale et de Thibault Bruyère, adjoint au maire a visité les différents sites au début du mois de septembre.

Les résultats seront dévoilés à l'occasion de la cérémonie des voeux du maire qui aura lieu le 20 janvier 2024.



## Don de sang

Lors de la collecte du 31 janvier 2023, 51 personnes ont franchi la porte de la salle «Le Chardonneret».

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France.

**Votre sang a le pouvoir de soigner.**

**Rendez-vous le Mardi 16 janvier 2024 de 16h à 19h**  
**Salle «Le Chardonneret»**



### Qui peut donner son sang ?

Il est possible de donner son sang sous certaines conditions :

- être âgé de 18 à 70 ans. À partir de 60 ans, une approbation d'un médecin de l'EFS est obligatoire ;
- peser au minimum 50 kg ;
- ne pas souffrir d'anémie ou d'un manque de fer ;
- ne pas avoir subi une transfusion de sang, de plasma, ou un don d'organe ;
- ne pas être enceinte ou avoir accouché dans les six derniers mois ;
- ne pas souffrir de fièvre, d'infection, plaie ouverte ou autres sur les deux dernières semaines ;
- ne pas avoir subi des soins dentaires sur les dernières 24h ;
- ne jamais avoir pris de drogue par voie intraveineuse ;
- ne pas avoir connaissance de comportements à risque chez son partenaire (drogue par intraveineuse, partenaires multiples, etc.) ;
- ne pas avoir séjourné au Royaume-Uni pendant au minimum 1 an cumulé entre 1980 et 1996.

### Comment se déroule le don du sang ?

Il est conseillé de se nourrir et de s'hydrater (pas d'alcool) avant le don. En arrivant dans l'établissement, vous procédez à une inscription administrative en présentant votre pièce d'identité. Vous remplissez un questionnaire puis répondez aux questions d'un médecin responsable du don de sang qui vous fait passer un examen.

Le prélèvement de sang dure de 8 à 10 minutes. Une légère collation vous est offerte après le don. Ne faites pas d'effort physique juste après le don.

## Défibrillateurs

En Février, Jean-Paul Barbier, conseiller municipal et pompier à la retraite, a proposé plusieurs séances d'information sur le fonctionnement des défibrillateurs installés fin 2022, place de Pré-vôté sur le mur de la salle «Le Chardonneret» et au stade de foot.

Ces séances étaient destinées au personnel de la commune (mairie, école, agents techniques) aux élus et aux responsables d'associations.

Au total 26 personnes ont suivi ces réunions d'information au cours desquelles les participants ont également pu apprendre à reconnaître les symptômes d'un arrêt cardiaque et à effectuer les gestes de premiers secours.

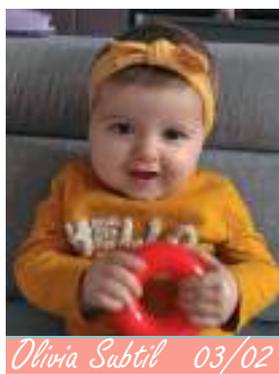


*Etat-civil*

*Ils sont nés*

**9 naissances**

Voici les photos pour lesquelles nous avons  
l'autorisation des parents



*Olivia Subtil 03/02*



*Jules Subtil 14/02*



*Ambre Dumoulin 08/04*



*Emmy Cabonne 20/05*



*Mattéo Defond 20/02*



*Léonie Bassot-Bert 15/10*

*Ils se sont unis*

**4 mariages à Parigny**



Jacky PARRATTE - Liliane GOLLION  
17 juin 2023

*Ils nous ont quittés*

Mr Larue Eugène	14/03/2023
Mme Forest-Ray Dominique	13/05/2023
Mr Lépinasse Bernard	17/05/2023
Melle Subtil Marthe	05/12/2023

Une pensée affectueuse  
pour la famille de Mr Dumas  
Etienne, ancien conseiller  
municipal à Parigny, décédé  
cette fin d'année.



## Interview de notre doyenne, Hélène Gouttebaron

Le Dimanche 11 juin, la municipalité a mis a l'honneur Mme Gouttebaron à l'occasion de son centième anniversaire. Toute la population de Parigny était invitée. Entourée d'une grande partie des habitants de Parigny Mme Gouttebaron a soufflé ses bougies.

A cette occasion, elle nous a retracé le parcours de sa vie.



«Je m'appelle Hélène et j'ai eu 100 ans le 05 juin 2023. Je suis née à Cordelle dans la maison des régisseurs de Rilly où mes parents, Elodie et Jean étaient employés par Mme Dugas, veuve de guerre et propriétaire de ce château, aujourd'hui demeure de famille de la petite-fille. J'ai passé toute mon enfance à Cordelle, entourée de mes parents et de mes cousines.

J'ai été scolarisée dans l'école libre de mon village où j'étais une élève brillante. Mon institutrice de l'époque Melle Colombat, voulait que je prenne sa suite après mes études mais le destin en a décidé autrement. En 1943, en pleine guerre, mes parents achètent une maison à Commelle-Vernay où ils resteront jusqu'en 1963.

En 1948 je rencontre Paul qui deviendra un an plus tard mon époux. En 1949, nous nous marions à la mairie de Commelle-Vernay et à la chapelle de Vernay. Avec mon mari Paul nous nous installons en 1949 au mois de mai à Parigny en tant que locataire de l'actuelle maison de Mme Crouzier et créons une épicerie située au coeur du village où notre fille ainée est née en 1950. En 1963, nous nous installons dans notre propre maison et mon activité en tant qu'épicière continuera jusqu'en 1986, tandis que mon mari Paul agrandit l'atelier d'ébénisterie de son père qu'il a racheté pour créer son entreprise d'ébénisterie-menuiserie. Cet emplacement est aujourd'hui l'école du village.

En 1967, ma fille cadette voit le jour et je vis actuellement avec celle-ci dans ma maison. Je suis bien entourée par mes filles, mes 2 petits-fils, mes 4 arrières petits-enfants, par toute ma famille et le voisinage tous présents bienveillants et gentils pour moi.

Le plus jeune de mes arrières petits-enfants a 10 ans, nous avons 90 ans d'écart c'est fabuleux ! Vous ne trouvez pas ?

A l'âge de 95 ans je perds mon mari Paul alors âgé de 93 ans et grâce au soutien de mes proches j'ai supporté cette épreuve. La vie continue .....

Aujourd'hui, en plus de mes enfants, j'ai des dames charmantes qui s'occupent de moi au quotidien pratiquement qui font partie d'une association d'aide à la personne. Je fais encore quelques ballades autour de ma maison et je suis contente lorsque je vais chez ma fille ainée ou chez mes petits enfants passer le dimanche. J'aime toujours aussi recevoir chez moi. Je suis encore vive d'esprit et j'aime bien rigoler et manger du chocolat, c'est mon péché mignon !

Je coule une vieillesse paisible et heureuse à Parigny.»



Mme Gouttebaron dans son épicerie

## Maison de la famille

Après le vif succès du passage du camion, l'expérience a été renouvelée une première fois jusqu'en Septembre 2023 et à nouveau pour 6 mois jusqu'en Février 2024.

La MDF itinérante sera à Parigny, Place de la Prévôté, les mardis, de 9h à 12h.

- 09 janvier 2024
- Mardi 06 février 2024

La Maison des Familles propose d'autres services 36 rue Raoul Folleau à Roanne, entre autre un lieu d'écoute où tous les Ligériens de l'arrondissement peuvent y venir afin de s'exprimer sur différentes situations qui sont source de mal être.



- endeuillé(e), harcelé(e), en burn-out ou simplement besoin de vous décharger d'un poids en parlant d'un problème ou d'un autre ?
- Il n'y a pas de «petit problème» tant que cela pèse sur vos épaules.

L'écoute proposée est gratuite, confidentielle, ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans.

Les psychologues reçoivent du Lundi au Vendredi, sur rendez-vous 04 77 23 73 90. Les séances durent 45 minutes.



## Escale des aidants

Le 30 mai lors du passage de la maison de la famille itinérante, l'escale des aidants est venue à la rencontre des habitants pour informer et orienter celles et ceux qui aident un proche au quotidien.

## Mutuelle de village

Il importait à la commission sociale de proposer une mutuelle de village aux habitants afin de profiter de tarifs négociés en se regroupant et de mieux faire jouer les solidarités.

Après avoir reçu plusieurs représentants de différentes mutuelles, nous avons choisi SANTEMUT 11, Rue Roger Salendro 42300 Roanne pour ses tarifs attractifs et surtout pour l'accueil physique des adhérents à leur bureau.

Cette mutuelle est ouverte à tous sans limite d'âge, sans questionnaire de santé, sans discrimination d'aucune sorte et très important, au delà de 70 ans ans, les tarifs restent stables.

Depuis janvier 2023, chaque habitant peut en profiter en s'adressant à Mme Philibert au 06 07 13 99 55 ou au bureau 11, Rue Roger Salengro 42300 Roanne, une permanence à la mairie est prévue en MARS 2024.



Une mutuelle proche de vous !

## Atelier gymnastique et mémoire



**Vous  
avez 60 ans  
ou +**

L'atelier «Equilibre et prévention des chutes s'est poursuivi cette année de février à début juillet par des séances de renforcement musculaire et une initiation à la marche nordique. En complément, on nous a proposé 3 séances d'information sur l'alimentation :

- Nos besoins nutritionnels
- l'alimentation adaptée à chaque âge
- Le nutri-score
- Comprendre l'étiquetage alimentaire.

Ce fut l'occasion d'échanger et d'être conseillé sur les habitudes alimentaires favorables à la santé.

## Projets

Pour 2024, Roannais Agglomération nous a proposé un atelier mémoire qui débutera en janvier.

Les séances seront gratuites et auront lieu le Lundi de 9h à 10h à la Maison des Associations, salle Poinson.

## *CAS - Nos aînés à l'honneur*

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 26 novembre, nous nous sommes retrouvés à la salle «Le Chardonneret» dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Mr le Maire a remercié toutes les personnes ayant répondu à l'invitation et a rendu hommage à Mr Larue, Mr Lépinasse et Mme Forest décédés en 2023.



Comme tous les ans, début décembre, nous avons organisé plusieurs équipes composées des élus et de quelques membres du CAS pour la distribution des paniers garnis aux personnes ne désirant pas ou ne pouvant pas assister au repas.

Nous souhaitons également souligner que tout Parignycien étant dans une situation particulièrement précaire ou complexe peut être accueilli par le CAS en toute confidentialité, en prenant contact à la mairie.

## *Ecole*

Attentifs aux demandes de l'équipe enseignante et soucieux d'offrir aux élèves les meilleurs outils pour travailler, nous avons changé les trois ordinateurs qui devenaient obsolètes et fait l'achat de nouveaux manuels pour la rentrée scolaire. Nous avons également investi dans une vingtaine de petites chaises pour les maternelles et les CP, et 5 lits superposés pour les petites sections.

Lors de la fête de l'école, nous avons souhaité une bonne réussite à nos élèves de CM2 et pour les soutenir nous leur avons offert leur calculatrice demandée pour la 6ème.



## *Projets*

- ❖ Le conseil municipal sur la demande de la commission sociale a investi dans de nouveaux jeux de plein air et aimerait chaque année en ajouter afin de réaliser un petit parcours de santé dans le parc derrière l'auberge.
- ❖ L'idée d'une extension de la cour est née des suites des protocoles Covid, nous avons fait l'étude et les demandes auprès des bâtiments de France, le dossier est en cours.

## *Carnaval*

La municipalité et les associations de Parigny ont à nouveau organisé le carnaval le 22 février 2023. Ce fut encore un réel succès malgré une météo humide. Les enfants ont défilé aux côtés de Mr Carnaval pour finalement le brûler sur la place

"Au-revoir l'hiver,  
bonjour le printemps"



## *Fête des lumières*

Encore un beau succès pour la fête des lumières ce 8 décembre. Tout le monde a apprécié le nouveau parcours du défilé qui partait de la place de la Prévôté et qui allait jusqu'à l'école. Chaque enfant a déposé son verre décoré sur de belles étoiles fabriquées par les élèves aidés de leurs enseignants. Ce fût l'occasion pour les associations de se réunir pour apporter vin chaud et restauration rapide.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette soirée simple et conviviale.



## *Bien vivre à Parigny*

### Attention au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

INTERDITS les dimanches après-midi

### Propriétaires d'animaux

Les propriétaires et responsables d'animaux doivent s'assurer que ceux-ci ne causent pas de gênes envers leur voisinage, telles que : aboiements, intrusion dans des propriétés privées, déjections sur la voie publique.

La divagation des chiens est interdite. Vous devez les tenir en laisse sur la voie publique. Une muselière est obligatoire pour certaines catégories.

### Entretien des haies et limites de propriété

L'entretien des haies et racines bordant les routes et les chemins sont à la charge de chaque propriétaire ou locataire. Elles doivent être entretenues régulièrement de façon à ce que la visibilité et la commodité de passage soient toujours maintenues. Il en est de même pour l'élagage des arbres. Les résidus de taille doivent impérativement être enlevés.

**En cas de manquement à cette réglementation, les propriétaires recevront une mise en demeure . Si les travaux ne sont pas effectués dans un délai d'un mois, la mairie se réserve le droit de les faire réaliser, aux frais du propriétaire.**

Suite à l'engagement de la commune dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires, **il est interdit d'utiliser du désherbant chimique, en dehors de sa limite de propriété et notamment dans les fossés.**

## La vie à l'école

L'école de Parigny accueille 74 élèves répartis sur 3 classes :

### Cycle 1

Mme BENETIERE (75%)  
et Mme FOURNIER (25%)

- PS : 14 élèves
- MS : 9 élèves
- GS : 6 élèves

### Cycle 2

Mme UROS

- GS : 4 élèves
- CE1 : 9 élèves
- CE2 : 11 élèves

### Cycle 2 et 3

Mr CHOMETTE (Directeur) 80 %  
et Mme COMTE 20 %

- CP : 5 élèves
- CM1 : 10 élèves
- CM2 : 6 élèves

Pour accompagner les enseignants 3 agents municipaux :

ATSEM : Christine et Françoise - Cantine et services périscolaires : Christine, Françoise et Laurine

### Janvier

Spectacle participatif POP baroque avec l'intervention des musiciens du conservatoire de Roannais agglomération et la participation des deux classes d'élémentaire. Les maternels ont été invités comme spectateurs. La chorale de l'école est intervenue et les élèves ont également dansé et réalisé les chorégraphies préparées durant les séances d'EPS.



Molly, originaire du Minnesota, intervient à l'école dans chaque classe 1 fois par semaine : le projet est de faire de l'anglais dans toutes les disciplines.

Préparation du voyage scolaire : les CM font de l'héraldique (science des blasons)

### Mars

Participation de la classe de CM au concours national des Petits champions de la lecture. Anaëlle a remporté la finale locale et a représenté l'école lors de la finale départementale.



### Février



Carnaval à l'école

## Vie Sociale

Rencontre USEP organisé au parc Fontalon à Roanne : Duathlon (cross + lancer de frisbee) le 21 mars pour les élèves du CP au CM2. Une rencontre coorganisée par la classe de M. CHOMETTE et une classe de l'école CROZON de Roanne.

Rencontre USEP athlétisme pour les élèves de maternelle le mardi 28 mars toute la journée.

Participation active au dispositif PACT pour la classe de CM : sensibiliser les élèves et les rendre acteurs dans le domaine de la préservation de la ressource en eau ; classe pilote à l'échelle européenne en partenariat avec la ligue de l'enseignement : 7 séances en classe dont 3 avec l'appui d'un animateur environnement de la ligue de l'enseignement ; dernière séance en extérieur (20 et 27 mars). Expérience de mesure du débit d'un robinet d'eau et achat de « mousseurs aérateurs » pour réduire le débit d'eau (passage de 16 litres à 6 litres par minute). Une action est également envisagée pour réduire le débit des chasses d'eau.

### Avril

Rencontre USEP basket à l'école Jean Rostand à Roanne pour les CP et les CE1.

Action de partenariat avec la Mairie : participation de la classe de CM à la dictée du Tour.

### Mai/juin

Projet Eco école / E3D : jardin d'école, compostage, tri sélectif ; les élèves ont réalisé des semis et entretiennent quotidiennement le jardin.

Les élèves de l'école se sont relayés accompagnés par un enseignant volontaire pour permettre le tri sélectif à la cantine et le dépôt en point d'apport volontaire en attendant l'arrivée des bacs jaunes.

Participation de la classe de cycle 3 aux Folies musicales (rencontre des chorales scolaires du Roannais) : représentation sur la scène du Grand Marais à Riorges avec interprétation d'un répertoire de musique baroque et d'une chanson du groupe présent sur scène les Mangeurs d'avions.

Visite des maternelles sur une journée à la Volerie du Forez (chasse au trésor le matin ; découverte des rapaces + spectacle l'après-midi). + 2 étudiants en BTS agricole sont intervenus en maternelle + visite à la ferme pédagogique de Cordelle.

Rencontre USEP randonnée à Saint-Priest Laprugne pour les élèves de maternelle.



Le sou des écoles remet des cadeaux de fin d'année aux classes de l'école

## Voyage scolaire

Deux jours de voyage scolaire en Puisaye pour les élèves du CP au CM2, avec visite du château de St-Fargeau (et nuit au château ! avec dîner dans les cuisines du château) et visite du chantier médiéval de Guédelon).



## Septembre

Rentrée en musique : les anciens élèves accueillent en chansons les nouveaux arrivants. Mme l'inspectrice de l'éducation nationale a assisté à ce temps d'accueil.

## Octobre

Journée du sport scolaire les 3 classes de l'école ont fait une randonnée aux belvédères de Com-melle : l'entraide et la coopération entre élèves était au cœur de cette journée.

Randonnée USEP à Pradines et CROSS du collège au Co-teau pour les CE2, CM1 et CM2.

## Novembre

La chorale de l'école entonne la marseillaise pour la commémoration du 11 novembre.

## Décembre

Les élèves préparent le 8 décembre en collaboration avec la mairie : fabrication de lampions et d'étoiles en bois pour les accrocher : un gros travail de géométrie pour construire les étoiles !



## L'Agglo simplifie vos démarches en ligne

### Rendre plus simples ses démarches administratives ?

Grâce à icitoyen, plateforme en ligne proposée par Roannais Agglomération et ses partenaires\*, c'est possible !

Rendez-vous sur [agglo-roanne.fr](http://agglo-roanne.fr), rubrique Mes démarches, et accédez à un large ensemble de services depuis chez vous.

Obtenir une demande d'aide pour rénover votre logement, prendre rendez-vous pour une carte d'identité ou un passeport, mensualiser le paiement de votre facture d'eau, signaler une anomalie sur un sentier de randonnée ou sur l'espace public... En quelques clics, c'est possible et surtout très facile !

Rendez-vous sur [agglo-roanne.fr](http://agglo-roanne.fr). En haut de la page d'accueil, l'onglet «**Mes démarches**» vous amène vers la plateforme icitoyen. À votre disposition, un large catalogue de télé-services, concernant l'ensemble des habitants du territoire. Vous avez accès à différentes thématiques (enfance, habitat, eau, déchets ménagers, tourisme...) quel que soit votre lieu d'habitation. Vous pourrez suivre l'avancée de vos demandes et entrer en contact avec les agents concernés, si nécessaire.

### Deux étapes pour profiter pleinement d'icitoyen

#### ➤ Créez votre compte

Pour s'inscrire, rien de plus simple ! Deux options : utilisez votre compte FranceConnect ou votre adresse mail (pensez à ouvrir le mail de confirmation qui vous sera adressé instantanément). Enfin, créez votre mot de passe en respectant bien les consignes.

#### ➤ Sélectionnez votre commune

Une fois votre compte créé, il est indispensable de sélectionner votre commune de résidence dans le menu déroulant en bas à gauche de l'écran. Il ne vous reste plus qu'à choisir votre démarche en ligne. Vous pourrez ensuite suivre toutes vos demandes en cours et/ou terminer dans l'onglet «**Mes démarches**» de votre espace personnel.



**Avec icitoyen, vous allez vous simplifier la vie !**

\* Roannaise de l'Eau et les communes de Commelle-Vernay, Le Coteau, Mably, Riorges, Roanne et Villerest.



Pour découvrir tous les services d'icitoyen, scannez le QR code

## Les démarches administratives

### Naissance / Reconnaissance

- La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance.
- La reconnaissance d'un enfant est une démarche volontaire et officielle, qui peut être faite dans toutes les mairies de France et dans tous les consulats français à l'étranger. Elle peut également se faire devant notaire.

### Parrainage civil (appelé aussi baptême civil)

Ce n'est pas un acte inscrit dans les registres d'état civil, mais uniquement un engagement moral d'ordre privé. Les justificatifs éventuellement délivrés n'ont donc aucune valeur juridique.

### Mariage

Il est célébré, au choix des époux, dans la commune de domicile ou de résidence de l'un d'eux ou de leurs parents. La résidence est établie par un mois au moins d'habitation continue dans la commune à la date de publication du mariage prévue par la loi.

Les futurs époux doivent choisir 2 témoins au minimum, 4 au maximum, âgés d'au moins 18 ans. Ils sont les témoins du mariage, et non de l'un des époux.

### Pacs

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement d'un PACS peut se faire en mairie devant l'Officier de l'Etat Civil de la commune de résidence ou devant un Notaire.

Il est conclu entre 2 personnes majeures, ni mariées, ni déjà pacsées. Il faut choisir une résidence commune, qui sera intégrée au formulaire de déclaration conjointe de Pacs.

Tous les documents à fournir sont sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Décès

- La déclaration de décès doit être faite à la mairie du lieu de décès, dans les 24 heures qui suivent sa constatation.
- La copie d'acte de décès peut être faite :
  - soit auprès de la mairie du lieu de décès,
  - soit auprès de la mairie du dernier domicile du défunt.
- Cimetière, toute intervention dans le cimetière doit faire l'objet d'une autorisation de la mairie.

### Changement de nom

Depuis le 1er juillet 2022, il est possible pour une personne majeure de changer son nom de famille, pour prendre celui de son père, de sa mère, ou des deux.

Cette procédure est possible une seule fois dans sa vie. Il convient pour cela de déposer un formulaire (Cerfa n° 16229\*01) à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. A l'issue du délai d'un mois après le récépissé de la demande, la personne doit se présenter à nouveau en mairie pour confirmer son choix.

L'acte d'état civil pourra alors être établi.

(informations détaillées et formulaire disponibles sur [service-public.fr](http://service-public.fr), procédure simplifiée de changement de nom).

### Passeport et carte nationale d'identité (CNI)

Il est possible de se rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Il est nécessaire de faire une pré-demande en ligne sur le site : [www.ants.fr](http://www.ants.fr) mais cette démarche ne dispense pas l'utilisateur de se présenter dans la mairie de son choix afin de valider son dossier

Il vous est conseillé de prendre rendez-vous dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil :

- Le Coteau 04 77 67 05 11
- Roanne 04 77 23 20 00
- Riorges 04 77 23 62 62
- Renaison 04 77 64 40 22
- Balbigny 04 77 28 14 12

### Liste électorale

L'inscription sur la liste électorale se fait en règle générale à la mairie du domicile.

Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Dans les autres cas, l'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique (dont la tenue est gérée à l'INSEE), tout citoyen peut lui-même vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne, sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Il est également possible de faire sa demande d'inscription par internet, sur le site :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Infos Services Parigny

### Salle "Le Chardonneret"

#### Tarifs de location

##### ◆ Habitant de Parigny

- Location pour le week-end : 280 €
- Location pour 1/2 journée du mardi au jeudi : 60 €
- Option : Frais pour le lavage du sol : 100 €

##### ◆ Personne extérieure :

**Le locataire devra obligatoirement être parrainé par un Parignycien.**

- Location pour le week-end : 550 €  
(lavage du sol inclus)

#### Cautions

- salle : 800 €
- Ménage : 130 € pour les Parignyciens  
150 € pour les personnes extérieures
- Nuisances sonores et environnementales : 150 €

##### ◆ Associations de Parigny

Nos associations bénéficient de 2 réservations gratuites par an.

Réservation en mairie

Remise des clés le vendredi matin avec un état des lieux

Restitution des clés le lundi matin avec un état des lieux.

### Concession cimetière

#### Tombes :

- 30 ans simple : 200 €                      double : 400 €
- 50 ans simple : 350 €                      double : 700 €

#### Colombarium :

- 30 ans : 1 000 € (la case qui peut contenir 4 urnes)

Pour plus de renseignements, consultez le règlement du cimetière sur le site de Parigny : [www.parigny.fr](http://www.parigny.fr) ou sur le tableau au cimetière.



Les usagers de la salle doivent impérativement trier leurs déchets. Les bacs à ordures situés à l'extérieur sont réservés aux déchets non recyclables et les bacs jaunes pour les emballages.

#### Location barnum

La commune possède deux barnums (6 m x 4 m) qui peuvent être loués aux habitants de Parigny.

- Tarif location pour 1 barnum : 50 €  
(durée 2 jours)
- Tarif location pour 2 barnums : 80 €  
(durée 2 jours)
- Montant caution barnum : 100 € par barnum

#### Prêt

La commune met gratuitement à la disposition des familles de Parigny : des tables (11) et des bancs (13) pour lesquels il sera demandé une caution de 50 €.

## Numéros utiles

### Parigny

Mairie - [mairie@parigny.fr](mailto:mairie@parigny.fr) 04 77 62 06 55  
 Groupe scolaire Pascal Clément 09 67 39 89 38  
 Centre de Loisirs «La Grange Aventure»  
 04 77 71 78 03

### Correspondants de presse

- Pour le Pays Roannais :  
 Monsieur RISPAL 06.29.66.79.95  
[drispal@sfr.fr](mailto:drispal@sfr.fr) (parution le jeudi, bouclage le mardi)
- Pour La Tribune Le Progrès :  
 Mme Inès RESSORT 06 31 34 25 60  
[ines.ressort@gmail.com](mailto:ines.ressort@gmail.com)

### Services d'urgence

SAMU 15  
 POMPIERS 18  
 POLICE 17  
 GENDARMERIE DE VILLEREST 04 77 68 16 44  
 ENFANCE EN DANGER 119  
 FEMMES BATTUES 3919

### Services publics de l'eau

Roannaise de l'eau 04 77 68 54 31  
[contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr)

- assainissement
- interventions techniques 04 77 68 98 06  
*Lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h* *Vendredi 8h-12h*
- service d'urgence 06 18 54 13 15

### SUEZ : eau potable

- service client 0977 408 408  
*Lundi au vendredi : 8h-19h* *Samedi : 8h-13h*
- service d'urgence 24h/24 0977 401 130

### Déchetterie

14, Rue de Varennes - ROANNE 0800.17.34.50  
*Lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h*  
*Samedi : 9h-18h sans interruption*

### Services Administratifs

CAF de la Loire 0810 25 42 80 ou 3230  
 51 rue Marx Dormoy - Roanne  
*Du, lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h - 16h30*  
 Assistante sociale 04 77 44 87 60  
 Centre Hospitalier de Roanne 04 77 44 30 00  
 Conciliateur de justice :  
 sur rendez-vous contacter la mairie de Perreux  
 04 77 72 70 70  
 ou la mairie du Coteau 04 77 67 05 11

### CPAM de Roanne - [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

- Plateforme assurés : 3646  
 26 Place des Promenades - Roanne  
*Du, lundi au vendredi 8h15 - 13h et 13h - 16h30*
- Service Social : 04 77 44 22 39

### Direction Départementale des Affaires

Sanitaires et Sociales (DDASS) 04 77 81 80 80  
 - Informations administratives 3939

Maison de la Famille (UDAF) 06 07 06 81 09  
[www.udaf42.org](http://www.udaf42.org)

Pôle emploi [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) ou 3949

Relais assistantes Maternelles 04 77 67 56 96  
[ram.lecoteau@roannais-agglomeration.fr](mailto:ram.lecoteau@roannais-agglomeration.fr)

### Relais Information Accueil Petite

Enfance (RIAPE) 04 26 24 92 51  
[riape@roannais-agglomeration.fr](mailto:riape@roannais-agglomeration.fr)

Roannais Agglomération 04 77 44 29 50  
[www.aggloroanne.fr](http://www.aggloroanne.fr)

### Service social départemental du secteur

04 77 23 24 58  
 Square Aucey - 42120 Le Coteau  
*Lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h*

Pour toutes vos démarches en lignes, vos imprimés, formulaires, et pour consulter les lois applicables

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Infos générales

### Fermeture du Réseau téléphonique en cuivre

#### Qu'est ce que la fermeture du réseau téléphonique en cuivre

Dans le cadre de la modernisation des réseaux, Orange, propriétaire du réseau cuivre, a annoncé vouloir le fermer progressivement et au plus tard fin janvier 2026 dans notre commune.

Anticipez le passage vers la fibre optique pour éviter toute coupure, n'attendez pas le dernier moment.

#### Tester son éligibilité

- Je me connecte au site [www.thd42exploitation.fr](http://www.thd42exploitation.fr)
- je clique sur « espace raccordement » puis « demande de raccordement »
- je complète mon adresse et je me laisse guider.
- Je ne suis pas raccordé, je demande l'installation d'une PTO (Prise Terminale Optique, boîtier blanc gratuite jusqu'au 31 décembre 2025)
- Ma PTO (Prise Terminale Optique) est posée, je peux alors choisir un fournisseur d'accès internet



Des questions, des informations ? Contactez la cellule usagers du réseau THD42 du Lundi au Vendredi de 8h à 20h au 04 77 43 08 55 \* prix d'un appel local

### Réseau de télécommunication

A titre personnel ou professionnel, les communications électroniques sont devenues indispensables.

Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (112, SAMU, police-secours, pompiers...) notamment pour les personnes dépendantes isolées.

Leur interruption perturbe le fonctionnement des télétransmissions, des alarmes, des télésur-

veillances, du télétravail etc. Le télétravail, évolution de notre société, sera également remis en cause en cas de coupure du réseau.

La cohabitation entre les réseaux de communications électroniques et la végétation est tout à fait possible, mais il faut penser à l'organiser et rester vigilant.

**Les accès au réseau de télécommunication sont fragiles. Protégeons les !**

#### ➔ Qui fait quoi ?

La propriétaire a la responsabilité de l'entretien de ses plantations. Cet entretien leur incombe et doit être réalisé à titre préventif.



**Restez branchés,**



**élaguez !**

## Sou des Ecoles

Le nouveau bureau ainsi que tous les membres actifs sont heureux de proposer le nouveau calendrier des manifestations du sou des écoles pour cette année scolaire 2023/2024.

Notre association a pour but de récolter des fonds pour aider aux financements de matériel pour l'école, de sorties ou activités pédagogiques et culturelles, de rencontres sportives et pour offrir aux enfants de notre école des moments différents du temps scolaire.

Pour cela, nous espérons des familles, qu'elles cotisent en début d'année. Les réunions sont ouvertes à toutes les familles de l'école et la présence des parents sur les manifestations est grandement appréciée pour que notre association perdure.

Pour aider le sou à proposer des aides aux financements, des ventes et manifestations sont ouvertes à tous. Grâce à « Panneau Pocket » vous serez informés de celles-ci mais aussi en consultant notre page Facebook : Sou des écoles de Parigny

Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous contacter nous sommes joignables sur l'adresse mail :  
soudesecoles.parigny@gmail.com



### MANIFESTATIONS DU SOU DES ECOLES 2023 / 2024

#### NOVEMBRE

12 Novembre  
Bourse aux  
jouets

#### DECEMBRE

1er Décembre  
Distribution de  
Lasagnes et Choucroute

#### JANVIER

25 Janvier  
Distribution des  
paniers de légumes

#### MARS

23 Mars  
Chasse aux oeufs  
28 Mars  
Tombola de Pâques

#### MAI

13 Mai  
Distribution des plants  
25 Mai  
Soirée du Sou des Ecoles

#### JUIN

14 Juin  
Distribution  
des plats traiteur  
29 Juin  
Kermesse

#### Composition du bureau du Sou des Ecoles 2023/2024

Président : Coralie Rapenne

Vice-Président : Yann Renty

Trésorière : Aurélie Verrière

Vice-Trésorier : Julien Pangella

Secrétaire : Amandine Dumourier

Vice-Secrétaire : Inès Ressort

## Parigny Terre d'Expression



Voilà maintenant 2 ans que notre association a repris vie. Nous comptons à ce jour une quarantaine d'adhérents et la liste d'inscription reste ouverte.

Tous ensemble, avec dynamisme nous avons développé nos activités :

- **Tous les samedis** de septembre à juin, de 14h à 17h, dans une ambiance très conviviale, nos «experts» en travaux manuels, tricot, crochet, scrapbooking, tableaux en sable coloré.... se retrouvent pour créer et transmettre leur savoir-faire à ceux qui le souhaitent. C'est dans une bonne entente que nous rejoignons autour d'un «café gourmand» ouvert à tous.
- Le dernier vendredi des mois de septembre, novembre, janvier, mars et mai de 19h à 23h, ont lieu des soirées «jeux» accompagnées d'un buffet à volonté. Le nombre de participants augmente à chaque soirée.
- Le 1er dimanche du mois d'août le «Petit-déjeuner» a été une réussite malgré une météo frileuse, une trentaine de personnes se sont réunis autour de viennoiseries, de différents pains, accompagnés de beurre, confitures, pâte à tartiner et boissons thé, café, jus de fruits.  
Ce fut aussi l'occasion de découvrir l'exposition des travaux réalisés par les petites mains du samedi après-midi.
- Pour le bien-être de tous et toutes, des séances de relaxation animées par Jean-Paul Barbier sont proposées 2 fois par mois.



Soirée jeux avec son buffet



Exposition du 06 Août



Après-midi créatif du samedi

### *Calendrier des manifestations pour début 2024*

#### **Soirées jeux 19 h à la Maison des Associations**

Vendredi 26 janvier 2024

Vendredi 29 mars 2024

Vendredi 31 mai 2024

#### **Assemblée générale**

Vendredi 23 février 2024

#### **Soirée contes**

Vendredi 14 juin 2024

#### **Petit-Déjeuner**

Dimanche 4 août 2024

## Comité des Fêtes

Cette année encore a été riche en manifestations :

- Carnaval, ou le comité était présent avec son vin chaud car la température extérieure était basse.

- Le 8 mai de nombreux exposants sont venus de bonne heure , pour le traditionnel vide greniers et son marché du terroir.

En effet plus de 100 exposants privés et 20 exposants professionnels ont animé cette belle journée printanière. Le soleil était aussi au rendez-vous.

Environ 2000 visiteurs sont venus chiner, négocier, pour acheter au prix juste.

Notre village respirait la vie, la convivialité .

- Puis le 23 juin , participation à l'organisation de la guinguette avec l'association Parigny Terre d'Expression et la Grange Aventure, pour un petit retour dans les années folles autour d'un plateau merguez saucisses et petites pomme de terre.

- Le 8 décembre avec les illuminations en collaboration avec la mairie et le sou des écoles . les enfants ont accroché leur lumignon sur des étoiles en bois.

Un vin chaud était à l'honneur avec les hot dog du Sou des Ecoles ainsi que les crêpes et pop-corn de la Grange Aventure .



Récemment nous avons fait l'acquisition de mange-debout , qui seront proposés à la location. Pour tout renseignement Tél. 06 19 13 26 22.

- Le Comité des Fêtes et la Grange Aventure se sont associés à Parigny Terre d'Expression pour clore cette saison dans un «esprit guinguette»

Cette manifestation a rassemblé plus de 200 personnes dans une atmosphère musicale et festive, la piste de danse animée par les orchestres «Trad N Zic» et «Esprit Guinguette» a été prise d'assaut par de nombreux danseurs.



## *Union Sportive Parigny - St Cyr*

### «Priorité à l'accompagnement des jeunes»

L'Union Sportive de Parigny Saint Cyr attaque cette année sa 4<sup>ème</sup> saison. Pour rappel, cette union est le fruit de nombreuses années d'entente entre les clubs de Parigny et St Cyr De Favières au sein des jeunes mais sans passer le cap au niveau des équipes seniors et loisirs. La diminution du nombre de licenciés, de bénévoles et de dirigeants a poussé les clubs à unir leurs forces.

Aujourd'hui, le club a réussi à se structurer au sein de son bureau malgré « l'effet COVID » et la perte de licenciés et de bénévoles (environ 10% de pertes par rapport à l'an passé). A ce jour, l'association compte plus de 200 membres proposant ainsi un accès au football dès 5 ans et jusqu'en foot loisirs, tout en passant par le foot féminin.

Cette année, le club a décidé d'accélérer son projet central qui est de s'appuyer sur la formation de nos jeunes. Pour cela, nous avons la chance de pouvoir compter de nombreux éducateurs issus du club et de nos villages permettant ainsi de créer un esprit de convivialité au sein de toutes les catégories. En entente avec le club de Commelle pour la catégorie U15, nous avons également lancé cette année notre propre équipe U18 sur qui nous comptons énormément et que nous souhaitons mettre en avant.

Nous sommes bien évidemment en recherche constante de joueurs et joueuses pour gonfler nos équipes mais aussi de dirigeants et ou membres du bureau.

Nous sommes une structure ayant principalement comme financement la cotisation de nos membres ainsi que le bénéfice des divers événements organisés tout au long de l'année (concours de pétanque, vente de boudins, repas dansant, tournois...)

En ce sens, nous tenons à remercier nos partenaires qui nous suivent tout au long de l'année et principalement les municipalités qui nous accompagnent dans notre quotidien.

Pour toutes demandes ou renseignements, vous pouvez contacter Florent FROMENT au : 06.76.69.87.29





### *Calendrier des manifestations*

Samedi 17 février :	Choucroute
Samedi 2 et dimanche 3 mars :	Vente de boudin et saucisson vigneron
Samedi 27 avril :	Tournoi U11 et U13
Vendredi 5 juillet :	Concours de pétanque en doublette
Samedi 7 septembre :	Concours de pétanque en triplette

## *La Grange Aventure*

Le centre de loisirs géré par la Grange Aventure fonctionne les vacances scolaires dans les locaux de l'école de Parigny. Un accueil sur le site de Commelle Vernay est aussi proposé aux enfants de Parigny le mercredi.

Les enfants de Parigny apprécient de se retrouver dans les locaux de l'école aménagés à chaque vacances avec l'aide du Conseil Municipal et des animateurs de la grange. Quand ils ne sont pas assez nombreux, ils vont participer aux activités à Commelle-Vernay.

Pour les ados de Parigny, ils ont la possibilité de rejoindre l'accueil jeunes situé dans le pré-fabriqué de la cour de l'école primaire de Commelle-Vernay où des activités leur sont proposées pendant les vacances scolaires uniquement.

La fréquentation augmente, les enfants sont heureux de partager des moments de loisirs et de découvrir de nouvelles activités.

Pierre Corcuff, animateur permanent à la Grange Aventure est référent sur le site.

Des actions communes ont été mises en place gérées par les ados de Parigny et un membre du bureau de la Grange Aventure pour la vente des crêpes et Pop-corn à la fête des lumières de Parigny.

Plus il y a d'enfants présents et plus nous pourrons faire un maximum d'activités sur le site de Parigny et nous espérons continuer à le développer pour les enfants de la commune ce qui permet d'avoir un lieu de vie et d'apporter de la dynamique dans le village.

## La Paroisse

Notre équipe est présente à chaque moment fort de votre vie.

**Eglise Saint Marc, Le Coteau**  
Baptêmes et communions

**Eglise Sainte Marie-Madeleine, Parigny**  
Mariages, renouvellements de vœux et funérailles

Nous vous accueillons au sein de notre église chaque deuxième dimanche du mois dès 9h pour la célébration de la messe.

Le Père Edmond Barbieux nous fait pleine confiance dans la préparation de son office.  
*N'hésitez pas à contacter nos équipes.*

### Votre équipe de bénévoles à Parigny

#### Correspondant de clocher

Pour toutes informations et intentions de prières

**Dominique BRUYERE**

06 80 73 83 68 - [eglise@parigny.fr](mailto:eglise@parigny.fr)

Chargées des lectures :

Anne GOUTEBARON et Nathalie BRUYERE

Chargée des chants : Annick VIGNAND

Organiste : Gilles BARNAUD

### Les équipes de la cure

#### La cure de la Paroisse Sainte Claire

8, place Victor Hugo, 42120 Le Coteau

Du mardi au samedi de 9h à 11h30

**04 77 68 37 39**

[sainteclaireentreloiretrhins@lyon.catholique.fr](mailto:sainteclaireentreloiretrhins@lyon.catholique.fr)

Père Edmond Barbieux

06 35 41 28 85

[e.barbieux@lyon.catholique.fr](mailto:e.barbieux@lyon.catholique.fr)

Notre église a connu plusieurs émotions cette année.

Les funérailles de Bernard Lépinasse ont été célébrées le samedi 20 mai. Nous avons aussi une pensée pour Dominique Forest et Eugène Larue qui ont été accompagnés en l'Eglise Saint Marc, Le Coteau.

Le 19 août dernier, nous avons eu la joie d'accueillir Léonor du Jeu et Edward Richardson pour célébrer leur union. Ce mariage franco-britannique a réuni près de 250 personnes et a été célébré en bilingue. Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.



Nous remercions également tous ceux qui nous soutiennent et nous aident à entretenir les lieux.

Suzanne, Jacqueline, Noëlle, Jean-Claude, Jean-Louis, Quentin...et tous ceux qu'on oublie.

Nous saluons d'autres engagements, Bernadette et Claude pour le Secours Catholique et Marcel pour les Hospitaliers de Lourdes.

Nous espérons que vous appréciez notre engagement qui maintient le culte dans notre village. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre église souhaite coller au plus près à vos aspirations.

## Club de l'Amitié

Comme à nos habitudes, nous avons commencé l'année par l'assemblée générale le 19 janvier au cours de laquelle nous avons accueilli de nouveaux adhérents. Nous avons poursuivi cette journée au restaurant «Le Dahu» autour d'un délicieux cassoulet.

Nous nous retrouvons les jeudis tous les 15 jours à la Maison des Associations pour jouer à la belote pour certains et pour d'autres c'est l'occasion de découvrir d'autres jeux.



### Petit récapitulatif des manifestations de l'année 2023

- ❖ Paella le 22 mars
- ❖ Thé dansant à la salle de Fêtes le 26 mars toujours avec l'orchestre «Esprit Guinguette»
- ❖ Les grenouilles au Château de la Roche le 13 juillet
- ❖ La poule au pot à St Cyr de Favières le 26 octobre
- ❖ Concours de belote à la salle des Fêtes le 17 novembre

et aussi 2 sorties en car

- ❖ Le samedi 03 juin,

Direction Clermont-Ferrand avec la visite guidée de «L'Aventure Michelin» et l'ascension du Puy de Dôme en train électrique à crémaillère, point culminant de la Chaîne des Puys. Ce fût l'occasion de découvrir ce site naturel grandiose labellisé Grand Site de France.

- ❖ Le samedi 2 septembre,

Départ pour la Savoie à Chanaz, visite du dernier moulin à huile hydraulique datant de 1868, du village.

L'après-midi, croisière commentée sur le canal de Savières, le nord du lac du Bourget, le Rhône avec passage de l'écluse.



### Calendrier des manifestations 2024

#### Assemblée générale et repas au Dahu

Jeudi 18 janvier

#### Thé dansant

Dimanche 24 mars

#### Voyage

Samedi 7 septembre

#### Concours de belote

Dimanche 10 novembre



100 ans de Mme Gouttebaron, le 05 juin

## Classes en 3

De 0 à 100 ans, les conscrits en 3 ont défilé dans les rues du village le samedi 30 septembre. Ils étaient vingt-quatre classards à participer et ont eu la chance de parcourir le village sous le soleil, entourés de leur famille et des nombreux parignyens venus voir le défilé.



Les classes en 3 ont mené diverses actions au cours de l'année pour récolter des fonds pour l'organisation de cette journée. Tout d'abord, ils ont lancé l'opération ruban lors de la guinguette le vendredi 23 juin. Ensuite, ils ont aussi participé au concours de pétanque du foot de Parigny le 30 juin. Ils ont enfin effectué une dernière opération avec la vente de pizzas en collaboration avec Piazza Italia.

Toutes ces actions ont permis à nos conscrits de concrétiser leur défilé sur le thème d'Astérix et Obélix avec un cortège ouvert par notre centenaire Madame Gouttebaron conduite dans un modèle vintage, suivi des nouveaux nés de l'année, puis de trois superbes chars : les 10 ans en gaulois, les 20 ans en romains, ainsi que les 30, 40, 50, 70 et 80 ans en gaulois.



L'après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité. Le défilé a été suivi d'un vin d'honneur servi sur la place de la mairie pour les nombreux spectateurs présents ce jour-là et d'un repas à la salle des fêtes pour tous nos classards et leur famille assuré par l'auberge de Parigny pour clôturer cette belle journée.



## Quelques événements sur Parigny en 2023

### Un essaim à la Maison des Associations

Bernard Crouzier secondé par Edouard Chaize ont récupéré un bel essaim d'abeilles qui s'était logé à l'étage derrière un volet à la maison des Associations.

Les abeilles installées depuis quelques temps avaient construit plusieurs rayons.

Voici quelques photos de la délicate opération.



Alvéoles remplies de pollen

### Éboueur de la RN7

Âgé de 48 ans, Ludovic Franceschet, éboueur à la ville de Paris depuis 2017, s'est fixé comme défi de ramasser les déchets sauvages le long de la RN 7 de Paris à Marseille.

Le lundi 28 août, Ludovic et son équipe s'arrêtent à Parigny. Après un petit-déjeuner offert par la municipalité, ils ont repris la route en direction de St-Symphorien-de-Lay.

Arrivé le 14 septembre à Marseille, Ludovic fait le bilan de son parcours, 55 étapes, 14 tonnes de détritus ramassées : 20 000 canettes, 17000 bouteilles dont une sur 10 avec de l'urine.



# Actus

## Évènements cyclistes

❖ **Loire Ladies Tour** - Le tour de Loire féminin est passé à Parigny le 23 avril «Route de Chantalouette»

❖ **Le Critérium du Dauphiné** - le 6 juin la course cycliste est passée sur la «Route Bleue» à Parigny et a fait étape au Coteau.



# Annonceurs

Toute la **téléphonie**  
d'entreprise avec

**TSA**  
Télécommunications Services d'Assistance



Téléphonie • Opérateur • Détection Intrusion / Incendie • Vidéosurveillance

Des solutions innovantes en adéquation avec vos besoins  
en télécommunications et courants faibles.



[www.tsa-business.direct](http://www.tsa-business.direct)

168 Rue de Charlieu • 42300 Roanne

Tél. 04 77 78 06 06

# AMBULANCE - TAXI



## THOMAS LA PACAUDIÈRE



130, rue de Charlieu  
42300 ROANNE  
[www.ambulance-taxi-roanne.fr](http://www.ambulance-taxi-roanne.fr)

**04 77 70 07 23**



### Ambulances - Taxis - VSL - TPMR

#### Communes de stationnements

- Amplepuis • Commelle-Vernay • La Pacaudière • Saint-Nizier-sous-Charlieu
- Chandon • Coutouvre • Parigny • Villemontais

Mail : [taxi.thomas.roanne@gmail.com](mailto:taxi.thomas.roanne@gmail.com)



# MOTET PAYSAGES

*Création*

## de tous vos espaces verts

Terrasses - Clôtures - Travaux de maçonnerie - Engazonnement - Plantations  
Installation et programmation d'arrosage automatique  
Elagage - Aménagement de parcs publics

à proximité Z.I. Le Coteau - 42120 St Vincent de Boisset

**04 77 62 03 06**

*Entretien*

## de tous vos espaces verts

Taille arbustes, haies, arbres  
Rognage des souches  
Tonte - Ramassage de feuilles  
Désherbage  
Hivernage et mise en route  
des systèmes d'arrosage.



# MOTET SERVICES





**3 ACTIVITÉS COUPLÉES ET COMPLÉMENTAIRES**

**Votre projet de A à Z**

**UNE MAÎTRISE D'OEUVRE UNIQUE**

Grâce à nos compétences pluridisciplinaires, nous intervenons sur l'ensemble de la chaîne de votre projet, en priorité avec nos propres ressources, favorisant ainsi la maîtrise des coûts et des délais.

**Équipes certifiées**



**BUREAU D'ÉTUDES**

**GÉNIE CIVIL**

**ÉLECTRICITÉ**

**CONNECTEZ-VOUS À DEMAIN DÈS AUJOURD'HUI AVEC QONEXIO !**

**ATELIER HERLAP**  
 FABRICATION, RESTAURATION, RELOOKING DE MOBILIER

**ATELIER HERLAP - EI LAPALUS Hervé**  
 133 chemin des Lilas 42120 PARIGNY  
 Tel: 06-69-11-72-77  
 mail: contact@atelier-herlap.fr  
 www.atelier-herlap.fr

**Rénovation de meubles de cuisine et de salle de bains**  
**Décapage par aero-gommage**  
**pour les particuliers et professionnels**  
**Devis gratuit**  
 Pour ne rien manquer, suivez nous sur les réseaux

**HED**  
 Hygiène Evolution Diffusion

**PERFORMANCE HYGIÈNE**

**HED SHOP** votre surface de vente spécialisée : -Entretien des locaux, Hygiène général, tapis, Gamme Eco-Responsable, Matériel de lavage des sols, Autolaveuses, Aspirateurs, ....

Tel : 04.77.60.75.32 @ : [hed@hed42.fr](mailto:hed@hed42.fr) Alexandre BILLET : 06.07.64.81.24 Laurent TREMEAUD : 06.32.38.27.98 Les Trois Moineaux VOUGY

**▪ Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30**



## PLATRENERIE PEINTURE

Ravalement de Façade - Décoration Intérieure

*Thoral Jean-Michel*

06 10 76 74 86

28, rue de l'abattoir - 42120 Le Coteau - 04.77.62.84.35  
[jeanmichel.thoral@orange.fr](mailto:jeanmichel.thoral@orange.fr)



**VOYEZ PLUS GRAND  
AVEC NOS PRIX DÉPÔT**



## Jardinerie du Coteau

24-26 bd Charles de Gaulle  
Z.I. - 42120 LE COTEAU  
Tél. 04 77 72 16 07  
[jardinerieducoteau@gmail.com](mailto:jardinerieducoteau@gmail.com)



Partenaire

**carius**



# GROUPEMENT AMBULANCIER ROANNE

Une réponse à la hauteur  
de vos attentes



## TRANSPORT SANITAIRE

Ambulances  
Véhicules Sanitaires Léger



## TAXI

Commodités pour  
un service unique.



## TRANSPORT PRO - VTC

Un service spécialisé pour  
vos déplacements d'affaires  
à valeur ajoutée.



## TRANSPORT SCOLAIRE

Transport scolaire pour  
établissements spécialisés.

# GAR

Groupement Ambulancier Roanne



Z.A. les Plaines - 42120 PERREUX

**04 77 72 95 95** - [alf-gar@groupeagd.fr](mailto:alf-gar@groupeagd.fr)

[www.gar-roanne.fr](http://www.gar-roanne.fr)

# SUPER U

## Perreux

**BIO** Votre univers dédié **Bio** ET DIÉTÉTIQUE

Retrouvez vos produits bio dans notre nouvelle rayon. Nous avons élargi notre gamme en vous proposant davantage de fruits et légumes, une large gamme de produits disponibles en vase, de l'épicerie et des boissons pour une consommation saine et responsable. Découvrez également nos produits végétaux, diététiques et sans Gluten.



**ZAC des Plaines**  
**1033, Rue du Commerce 42120 Perreux**  
**04 77 44 83 93**  
[www.supereu-perreux.com](http://www.supereu-perreux.com)

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30  
 et en semaine de 8h30 à 20h



### STAND SUSHIS

**C'est NOUVEAU**

Venez déguster nos sushis et plats liés préparés sur place.



### CAVE À BIÈRES

Découvrez une large sélection de bières de dégustation françaises et bières du monde.

Nous mettons également à l'honneur le savoir-faire de nos brasseurs locaux.

Et toujours notre cave à vins et ses trésors !




360 RUE DE L'ÉTANG  
**PARIGNY**  
 04 77 62 06 06

**Lundi**  
 14h-19h  
**Mardi au Samedi**  
 10h-12h 14h-19h



# rbi

**SPÉCIALISTE DE L'ORGAN BUREAUTIQUE ET INFORM TERTIAIRE**

Infrastructure, sécurité et réseau  
 Matériel informatique  
 Gestion du document  
 Système d'impression



ZA Les berges du Rhins 1  
 42120 Parigny

T. 04 77 67 26 88 -

04 77 71 16 91 contact@serres-du-commier.com

**erres de commières**  
 Fleurs & Plantes

54 allée Barot's 42720 VOUDY



www.vervasmetal.com



# VERVAS METAL

Conseil - Sérénité – Expérience – Continuité – Qualité

Automatisation • Portes de garage • Portails alu et métalliques  
Escaliers • Défense /Garde-corps • Métallerie • Tôlerie • Mobilier • Déco



178 Rue de Charlieu – 42300 ROANNE

04 77 72 04 03

contact@vervasmetal.com

# ARRIVAGE

## DE GRANDES MARQUES

À PRIX DISCOUNT !



ÉLECTROMÉNAGER • TV • LITERIE • MULTIMÉDIA

EMPORTEZ ET  
PAYEZ PLUS TARD

0%

Jusqu'en  
30 X SANS FRAIS  
TAEG fixe

# PARIGNY

ZA de Parigny - 42120 PARIGNY-LE-COTEAU



04 77 62 04 15

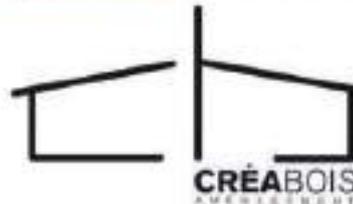
# MDA

ELECTROMENAGER  
TV • MULTIMEDIA

N°1 DU ONLINE



- ENTREPRISES
- AMÉNAGEMENT DE BUREAUX
- COMMERCE & RESTAURANTS
- PARTICULIERS
- DRESSING - CUISINE - SALLE DE BAIN



Zone Artisanale Les Plaines  
42120 Parigny  
04 77 72 47 45  
[contact@creabois-agencement.fr](mailto:contact@creabois-agencement.fr)  
[www.creabois-agencement.fr](http://www.creabois-agencement.fr)

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE - PLATS CUISINES**

Samuel

**GOUTTENOIRE**



**04.77.71.70.34**

**128, Rte de Charlieu 42300 ROANNE**

# Calendrier des manifestations 2024

## Janvier

- 16 - Don de sang
- 18 - Assemblée générale  
Club de l'Amitié
- 20 - Voeux du Maire
- 25 - Vente de panier de légumes  
Sou des Ecoles
- 26 - Soirée jeux  
Parigny Terre d'Expression

## Février

- 23 - Assemblée Générale  
Parigny Terre d'Expression
- 13 - Carnaval
- 17 - Choucroute  
USPSC (Foot)

## Mars

- 2 et 3 - Vente boudin et saucisson vigneron  
USPSC (Foot)
- 23 - Chasse aux oeufs  
Sou des Ecoles
- 24 - Thé dansant  
Club de l'Amitié
- 28 - Tombola de Pâques  
Sou des Ecoles
- 29 - Soirée jeux  
Parigny Terre d'Expression

## Avril

- 27 - Tournoi U11 et U13  
USPSC (Foot)

## Mai

- 08 - Vide-greniers  
Comité des Fêtes
- 13 - Vente plantes  
Sou des Ecoles
- 25 - Soirée  
Sou des Ecoles
- 31 - Soirée jeux  
Parigny Terre d'Expression

## Juin

- 14 - Vente plats traiteur  
Sou des Ecoles
- 14 - Soirée contes  
Parigny Terre d'Expression
- 29 - Kermesse  
Fête de l'école  
Sou des Ecoles

## Juillet

- 05 - Concours de pétanque en doublette  
USPSC (Foot)

## Août

- 04 - Petit-déjeuner  
Parigny Terre d'Expression

## Septembre

- 07 - Voyage  
Club de l'Amitié
- 07 - Concours de pétanque en triplette  
USPSC (Foot)
- Défilé des classes

## Octobre



## Novembre

- 10 - Concours de belote  
Club de l'Amitié
- Repas du CAS

## Décembre

- 08 - Fête des lumières

- ❖ 2ème dimanche de chaque mois, messe à Parigny à 9h.
- ❖ Tous les samedis après-midi à la maison des associations, ateliers créatifs et café gourmand organisés par Parigny Terre d'Expression.
- ❖ Club de l'Amitié un jeudi sur deux à 14h à la maison des associations.